

Personnes-ressources pour les médias : Dominique Quirion
Merck Canada inc.
514-428-3469

Kristin Gable
514-843-2378
kgable@national.ca

SANTÉ CANADA APPROUVE STROMECTOL™ (IVERMECTINE), UN PRODUIT DE MERCK, POUR LE TRAITEMENT DE LA STRONGYLOÏDOSE INTESTINALE ET DE L'ONCHOCERCOSE

- *L'ivermectine, un produit indiqué pour le traitement de maladies tropicales potentiellement dévastatrices causées par une infection parasitaire, figure sur la liste des médicaments essentiels de l'Organisation mondiale de la Santé et sa découverte a été soulignée par un prix Nobel de médecine^{1,2}.*
- *La disponibilité du produit est prévue en novembre 2018.*

Kirkland (Québec) – Le 11 septembre 2018 – Merck Canada inc., connue sous le nom de MSD à l'extérieur du Canada et des États-Unis, a annoncé aujourd'hui l'approbation par Santé Canada de STROMECTOL™ (ivermectine), un produit indiqué pour le traitement de la strongyloïdose intestinale et de l'onchocercose, qui sont des maladies tropicales potentiellement dévastatrices causées par une infection parasitaire³.

Cette approbation survient alors que de plus en plus de Canadiens sont exposés au risque d'être infectés par un parasite en raison des taux mondiaux de migration et de voyage⁴. La strongyloïdose intestinale est causée par un nématode parasite, le *Strongyloides stercoralis*⁵, alors que l'onchocercose – communément appelée cécité des rivières – est causée par le parasite *Onchocerca volvulus*. Ces deux maladies sont contractées dans les régions tropicales et subtropicales, mais la strongyloïdose est également contractée dans les pays où le climat est tempéré⁶. La strongyloïdose intestinale est contractée par le contact direct avec un sol contaminé, notamment durant les tâches agricoles ou domestiques ou lors d'activités récréatives, tandis que l'onchocercose est causée par les piqûres d'insectes⁶.

Parmi les Canadiens les plus exposés au risque de contracter une strongyloïdose intestinale, on trouve ceux qui voyagent vers les régions où le *Strongyloides stercoralis* est endémique ainsi que les immigrants qui en arrivent⁴. Il peut être difficile d'établir un diagnostic de strongyloïdose intestinale, car les symptômes peuvent se manifester plusieurs années après l'infection initiale⁴.

Les tendances actuelles d'immigration et de voyage portent à croire que les cas de strongyloïdose intestinale pourraient augmenter au Canada. En se basant sur leur pays de provenance, on estime que jusqu'à 77 % des immigrants et des réfugiés déjà au pays pourraient être atteints d'une strongyloïdose intestinale⁴. Le taux de strongyloïdose intestinale va jusqu'à 60 % dans les pays tropicaux et subtropicaux dans lesquels le climat et la structure socio-économique favorisent la transmission du parasite⁷.

« La strongyloïdose intestinale et l'onchocercose présentent des défis particuliers en matière de diagnostic et de traitement. Les patients peuvent être asymptomatiques ou présenter des symptômes généraux, comme des éruptions cutanées, de l'urticaire, des douleurs abdominales et une perte de poids non intentionnelle, ce qui fait en sorte que les cliniciens ne sont pas portés à soupçonner une infection parasitaire. Le diagnostic est davantage compliqué par le fait que les symptômes peuvent se manifester plusieurs années après l'exposition au parasite et parce que de nombreux cliniciens ne sont pas nécessairement familiers avec les tests diagnostiques pertinents ou n'y ont pas accès facilement, a déclaré le D^r Michael Libman, M.D., directeur du Centre des maladies tropicales de l'Université McGill. Toutefois, chez les patients dont l'infection persiste assez longtemps ou qui deviennent immunodéprimés, il est possible que des complications ayant une incidence sur la qualité de vie ou mettant la vie en danger surviennent. »

« Nous reconnaissons que STROMECTOL™ est considéré comme le traitement de référence à l'échelle mondiale avec plus de 20 ans d'utilisation dans la pratique réelle et qu'il y avait un besoin médical non comblé au Canada. En tant que partenaire engagé dans le domaine de la santé, Merck Canada inc. est fière d'offrir une solution aux Canadiens qui disposaient d'un nombre restreint d'options thérapeutiques, a dit Anna Van Acker, présidente et directrice générale de Merck Canada inc. En rendant STROMECTOL™ accessible, nous réitérons notre engagement de faire en sorte que l'ensemble des Canadiens soient en bonne santé. »

À propos de STROMECTOL™ (ivermectine)

Pour consulter la monographie canadienne du produit et ainsi obtenir les renseignements d'ordonnance complets, y compris les contre-indications, les mises en garde, les précautions, les effets indésirables, les interactions médicamenteuses, la posologie et les conditions d'utilisation clinique, veuillez cliquer ici :

http://www.merck.ca/static/pdf/STROMECTOL-PM_F.pdf³.

À propos de Merck

Depuis plus d'un siècle, Merck, une entreprise biopharmaceutique mondiale de premier plan connue sous le nom de MSD à l'extérieur des États-Unis et du Canada, invente pour la vie, produisant des médicaments et des vaccins pour un grand nombre des maladies les plus éprouvantes au monde. Grâce à nos médicaments d'ordonnance, vaccins, traitements biologiques et produits de santé animale, nous collaborons avec nos clients et œuvrons dans plus de 140 pays afin de procurer des solutions de santé novatrices. Nous démontrons également notre détermination à améliorer l'accès aux soins de santé grâce à des politiques, programmes et partenariats d'envergure. Aujourd'hui, Merck demeure à l'avant-garde des recherches visant à faire progresser la prévention et le traitement des maladies qui menacent les gens et les collectivités partout dans le monde, notamment le cancer, les maladies cardiométaboliques, les maladies animales émergentes, la maladie d'Alzheimer et les maladies infectieuses, y compris le VIH et l'Ebola. Pour de plus amples renseignements à propos de nos activités au Canada, visitez le site www.merck.ca et suivez-nous sur [YouTube](#) et Twitter @MerckCanada_FR.

Déclarations prospectives de Merck & Co., Inc., Kenilworth, N.J., États-Unis

Ce communiqué de Merck & Co., Inc., Kenilworth, N.J., États-Unis (la « Société ») contient des « déclarations prospectives » (*forward looking statements*), au sens des dispositions libératoires de la *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995 des États-Unis. Ces déclarations sont fondées sur les convictions et les prévisions actuelles de la direction de la Société et sont soumises à de nombreux risques et incertitudes. Si les postulats comptables se révèlent inexacts ou en cas de risques ou d'incertitudes, les résultats réels peuvent différer de façon appréciable de ceux que décrivent les déclarations prospectives.

Les risques et les incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les conditions générales du secteur et la concurrence; les facteurs économiques généraux, y compris le taux d'intérêt et les fluctuations du taux de change; les effets de la réglementation de l'industrie pharmaceutique ou

des lois concernant les soins de la santé aux États-Unis et à l'échelle mondiale; les tendances mondiales en matière de limitation des coûts de soins de santé; les percées technologiques et les nouveaux produits des concurrents ainsi que les brevets obtenus par ces derniers; les défis inhérents à la mise au point des nouveaux produits, y compris l'obtention de l'approbation réglementaire; la capacité de la Société à prédire précisément les conditions de marché futures; les difficultés ou les retards liés à la fabrication; l'instabilité financière des économies mondiales et le risque pays; la dépendance à l'égard de l'efficacité des brevets de la Société et des autres protections relatives aux produits innovants, ainsi que le risque de faire l'objet d'actions judiciaires, y compris les litiges sur les brevets, ou de mesures réglementaires.

La Société ne s'engage aucunement à publier des mises à jour de ses déclarations prospectives à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou de quelque fait que ce soit. D'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence notable entre les résultats réels et les résultats décrits dans les déclarations prospectives sont énoncés dans le rapport annuel 2017 de la Société établi sur le formulaire 10-K et dans les autres documents déposés par la Société auprès de la *Securities and Exchange Commission* (SEC) des États-Unis et accessibles sur le site Internet de cette dernière (www.sec.gov).

###

STROMECTOL™ est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme Corp., une filiale de Merck & Co., Inc., utilisée sous licence.

Références :

1. Liste modèle des médicaments essentiels (19^e édition). *Organisation mondiale de la Santé*. Avril 2015. Accessible à l'adresse : http://www.who.int/medicines/publications/essentialmedicines/EML_2015_FINAL_amended_NOV2015.pdf?ua=1.
2. Communiqué de presse — Prix Nobel de médecine ou de physiologie 2015. Assemblée Nobel de l'institut Karolinska. Octobre 2015. Accessible à l'adresse : https://assets.nobelprize.org/uploads/2018/06/press-29.pdf?_ga=2.257698059.1663137119.1535685674-1027197667.1535685674.
3. Monographie canadienne de STROMECTOL™ (comprimés d'ivermectine, USP), 3 mg. Merck Canada inc. Accessible à l'adresse : http://www.merck.ca/static/pdf/STROMECTOL-PM_F.pdf
4. Thompson C and Boggild AK. Strongyloidiasis in immigrants and refugees in Canada. *CMAJ*, 8 décembre 2015, 187 (18) 1389; DOI : <https://doi.org/10.1503/cmaj.141441>.
5. FAQ sur la strongyloïdose. 10 juillet 2014. *Centers for Disease Control and Prevention*. Accessible à l'adresse : https://www.cdc.gov/parasites/strongyloides/gen_info/faqs.html
6. Page d'information sur les vers intestinaux. *Organisation mondiale de la Santé*. Accessible à l'adresse : http://www.who.int/intestinal_worms/epidemiology/strongyloidiasis/en/.
7. Boggild AK, Libman M, Greenaway C, McCarthy AE, au nom du Comité consultatif de la médecine tropicale et de la médecine des voyages (CCMTMV). Déclaration sur la strongyloïdose disséminée : lignes directrices en matière de prévention, d'évaluation et de prise en charge du CCMTMV. 7 janvier 2016. Accessible à l'adresse : https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/migration/phac-aspc/publicat/ccdr-rmtc/16vol42/dr-rm42-1/assets/pdf/16vol42_1_ar-03-fra.pdf.